

DU PAYSAGE AUX TERRITOIRES OU VICE VERSA : IMAGINAIRE ESTHÉTIQUE ET PATRIMOINE EN SUISSE

Patrick Giromini

1. LE PAYSAGE ALPIN ET LA QUESTION PATRIMONIALE

Pour affronter la question paysagère je m'appuie sur un constat, aujourd'hui largement débattu, qui commence à se formaliser à partir des années soixante du siècle passé et qui pose l'équation suivante : la ville c'est l'urbain, l'urbain c'est le territoire et le territoire, nous pourrions ajouter aujourd'hui, c'est un paysage. Si le paysage est, à ses débuts, comme nous allons le voir, une échappée naturelle et naturaliste, et donc la contrepartie des faits construits, il est aujourd'hui, en revanche, complètement assimilé à l'ensemble des dynamiques d'anthropisation de la matière terrestre.

En Suisse, ce constat se heurte au mythe d'un pays agricole, habité par une population proche de la nature. Ce mythe est encore aujourd'hui la cause d'un malentendu sur la question patrimoniale.

Ce malentendu évoque une nature idéalisée inscrite dans la conceptualisation du goût qui, à partir du XVIII^e siècle, marque l'introduction à côté du discours sur l'art d'un discours 'critique' sur l'art ; l'adjonction de cet adjectif, si d'un côté tente de renforcer le consensus autour du "beau" idéalisé, de l'autre côté autorise quiconque, ayant la juste formation et préparation, à se prononcer sur les questions qui touchent de près ou de loin le domaine des arts. Cette appropriation esthétique de la nature est, tout du moins pour l'Occident, une invention interne au monde des arts, notamment en littérature et ensuite en peinture.

C'est à partir de la deuxième moitié du XVIII^e siècle que l'engouement pour les vues paysagères, aidé par la littérature, correspond en Suisse à la naissance du tourisme. C'est une élite fortunée étrangère qui découvre et invente une campagne idyllique et des montagnes belles et effrayantes à la fois. À la formation de cette image ont fortement contribué une production considérable de livres de voyage illustrés (Reichler 2013) ainsi que les progrès techniques de la reproduction en série de gravures qui débouchent sur une véritable "industrie" de vues gravées qui consacrent les "petits maîtres suisses" (Marin 2012).

Cette pure fiction 'dénature', en la naturalisant, la réalité géographique du pays : nature et architecture se correspondent dans un dialogue harmonieusement agencé, où il fait bon vivre puisque les 'quelques' paysans mis en scène semblent plus participer à l'oisiveté du privilégié qu'au dur labeur demandé par un territoire au climat rigoureux et difficilement accessible.

Qu'en est-il en architecture ? Au tournant du XIX^e siècle et durant la première moitié de celui-ci, coexistent encore deux lignes de pensée : d'un côté, les représentants de la doctrine de l'art classique qui reconnaissent encore la validité d'un modèle théorique en architecture et, d'un autre côté, les partisans d'un renouveau architectural où le modèle classique et sa doctrine sont remplacés par des formules qui expriment le contenu moral, social ou technique des formes architecturales. Dans les deux cas, il s'agit d'une pensée savante où les principes exprimés sont internes à une discipline auto-réglée qui se reconnaît comme 'autre' par rapport au naturel et qui ne semble pas être intéressée aux formes culturelles des milieux ruraux.

Les choses semblent changer à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle, même si les constructions en milieu rural demeurent un épisode peu étudié ou, plutôt, étudié superficiellement aux fins d'une folklorisation qui s'affiche et se commercialise dans les Expositions universelles sous l'appellation "chalet", ou encore se trouve assimilé à l'architecture primitive dans les ouvrages qui retracent les ci-dites origines de l'habitation humaine.

On assiste, à cette époque, à un véritable bouleversement du statut de la pensée architecturale. Plusieurs facteurs et leur concomitance ont favorisé cette situation : la séparation entre architectes et ingénieurs se

consolide (Picon 1988), donnant lieu à une progressive "professionnalisation" et "spécialisation" du métier d'architecte, plutôt orientées à relancer l'opérativité d'une pratique savante qu'à vouloir s'engager dans l'articulation d'une sérieuse lecture de l'ensemble des faits construits présents sur le territoire. En marge ou, plutôt, au-devant de cette pensée monolithique se profile, toutefois, un assouplissement du cadre épistémologique de l'architecture qui au tournant du siècle place l'architecte au centre d'une multitude de pratiques artistiques. Cette nouvelle 'mixité' artistique active une différente appréhension des faits construits que résume efficacement William Morris en 1882 : "L'architecture comprend la totalité de l'environnement physique autour de l'homme. On ne peut pas y échapper, dans la mesure où nous faisons partie de la société civile, par ce que l'architecture est l'ensemble des modifications et des altérations introduites sur toute la surface de la terre, finalisées aux nécessités humaines, à l'exception du pur désert".

Cependant, ce nouvel élan aura de sensibles retombées qu'à partir de la deuxième moitié du XX^e siècle, la première partie de celui-ci ayant été peu propice aux développements d'une pensée architecturale libre et engagée dans l'appropriation des problématiques territoriales. Les différentes idéologies politiques d'empreinte nationaliste en ont détourné les propos vers des mouvements fortement influencés par l'imaginaire esthétique du XVIII^e siècle. Reprenant la distinction établie par Augustin Berque (2008), pour ces mouvements il s'agit plus d'une "pensée 'au sujet' du paysage, une pensée qui se donne le paysage comme objet, (...) qu'une pensée paysagère où il y a identité entre le fait de penser et le fait qu'il y ait paysage".

Cette pensée paysagère recoupe au début des années soixante du XX^e siècle l'intérêt pour l'architecture vernaculaire.

2. L'ARCHITECTURE VERNACULAIRE : UNE QUESTION DE VOCABULAIRE

L'association du terme vernaculaire avec celui d'architecture recentre l'attention sur les communautés locales dans lesquelles se sont matérialisées les formes bâties que la culture occidentale entre XVIII^e et XIX^e siècles reconduit à l'harmonie entre l'homme et son environnement ou, plutôt, entre homme et 'nature'.

C'est en 1964, à l'occasion d'une exposition dirigée par l'architecte Bernard Rudofsky, au Musée d'art moderne de New York (MoMA), intitulée *Architecture without architects*, que prend forme ce retournement, immédiatement recontextualisé par le sous-titre : *A short Introduction to Non-Pedigreed Architecture*. Rudofsky balaie d'un seul coup, et la présomption de l'architecture savante, et le voile idéalisant que recouvrent des termes comme nature, pays, paysage ou encore humain lorsqu'il est associé aux formes idéalisées d'habitation. Selon les mots de Rudofsky lui-même : "Architecture sans architectes tente de mettre en échec nos concepts limités en matière d'art de la construction en introduisant le monde moins familier d'une architecture non savante. Elle est si peu connue que nous n'avons même pas de mot pour la nommer. D'une manière générale, nous pouvons l'appeler, selon les cas, vernaculaire, anonyme, spontanée, indigène ou rurale". Cette opération, non seulement tente de rompre avec le narcissisme architectural, mais elle évacue implicitement toute valeur patrimoniale, ou du moins une certaine forme de valeur, aux formes architecturales anonymes. Trois remarques peuvent nous aider à comprendre les enjeux patrimoniaux activés par l'architecture vernaculaire.

Premièrement, l'architecture vernaculaire n'est pas dessinée, c'est-à-dire qu'elle n'est pas précédée par une pensée 'projectuelle' et donc elle n'est pas conçue selon l'étude préalable d'un agencement raisonné de ses parties. Ce constat nous interroge déjà sur la légitimité des interventions de réhabilitation de ces biens puisque celles-ci seraient, en revanche, élaborées selon un projet pensé et dessiné dans ses moindres détails.

Deuxièmement, comme le souligne le philosophe Ivan Illich (1982), l'architecture vernaculaire est auto-construite, autoconsommée et étroitement liée à la communauté dans laquelle elle prend forme.

Troisièmement, comme l'évoque le géographe John Brinkerhoff Jackson en 1984, "le paysage vernaculaire est un archipel de hameaux et de champs regroupés, îlots dans une mer de nature déserte ou sauvage qui change génération après génération, ne laissant aucun monument, seulement de l'abandon ou des signes de renouveau".

Quelques années avant le texte de Jackson, en 1979, Aldo Rossi, un architecte cette fois-ci, tient des propos semblables puisque il lui semble "presque impossible que la qualité imprimée sur la pierre par le passage du temps puisse être d'une certaine manière restaurée dans le sens d'une nouvelle fonctionnalité du bâtiment. (...) Son destin s'identifie avec sa signification historique qui est aussi celle d'aujourd'hui : c'est-à-dire,

encore une fois, l'abandon". Ces mots laissent transparaître la distinction fondamentale entre 'mémoire' et 'histoire'. Ils relèvent l'écart irrémédiable entre d'un côté le commencement logique de toute chose qui ne peut être reproduit et, d'un autre côté, la science historique qui objective les données du monde sans pour autant – comme souligné par Françoise Choay (2000) – avoir une "vocation normative, sauf si [ces données] sont considérées comme un objet de musée". De cette profonde faille entre 'mémoire' et 'histoire' jaillit la question soulevée par l'usage du concept d'authenticité. Si à l'origine ce terme impliquait la conformité à un original, le fondement d'une identité, cette conformité est, aujourd'hui, fortement relativisée puisque les objets sont facilement reproductibles à l'identique et les avancements techniques dans l'analyse des documents ouvrent ces derniers aux multiples interprétations, leur faisant perdre en légitimité à chaque nouvelle découverte. La seule authenticité possible serait, selon Rossi, l'identité entre début et fin d'une chose, à savoir que chaque fin est vue comme un début ; être authentique c'est, finalement, reconnaître et accepter cette fin.

C'est de là, selon Jean-Luc Nancy (1991), "que peut nous être donnée la possibilité de penser la provenance du sens, et du comment, encore, il nous atteint". Penser cette fin comme un début c'est aussi, selon Nancy (1990), refuser toute finalité qui "est intrinsèquement liée à ces régimes de transcendance ou d'immanence du sens désormais, discrètement, révolus".

Doit-on penser à la 'mort' du patrimoine ? Le 'paysage' auquel il renvoie, n'est-il pas lui aussi révolu ? Ne s'agit-il pas, plutôt, d'une "mémoire vivante" (Choay 2000) qui refuse l'autorité d'une idée de patrimoine élaborée dans "l'espace abstrait" des Conventions ou toute autre forme de classement, et, donc, qui a plus trait à habiter le territoire qu'à le consommer.

3. LES ACTEURS ET LES ENJEUX D'UNE ALTERNATIVE PATRIMONIALE

En faisant l'hypothèse d'accepter la 'mort' du patrimoine, et de voir celui-ci comme une 'marchandise' intellectuelle (Nancy 1990) dont la date de péremption est largement dépassée, quelle est l'alternative ? Que deviennent les sites et le paysage alpins si nous acceptons de les abandonner à leur sort ? Et encore, quelles sont les répercussions de cette forme de fatalisme au niveau des politiques en matière d'aménagement du territoire ?

Premièrement, il convient de revenir sur le constat exposé en ouverture de cette contribution qui posait l'équation entre ville, urbain et territoire. Comme le remarque déjà en 1983 André Corboz, "l'espace urbanisé est moins celui où les constructions se suivent en ordre serré que celui dont les habitants ont acquis une mentalité citadine", qui, pour Corboz, s'étend aussi à la campagne. Cette remarque ne peut qu'être renforcée et complètement réalisée en Suisse, où, malgré les zones agricoles encore présentes sur le territoire alpin, les rythmes paysans ont, eux, en revanche, complètement disparus. Ces vastes zones sont, aujourd'hui, entretenues grâce à de larges subventions fédérales : une exploitation moyenne reçoit environ 40'000 francs suisses (environ 50'000 dollars canadiens), ce qui correspond à au moins 50% du revenu annuel de l'exploitant. À ce considérable investissement s'ajoute celui pour l'entretien des routes, la protection contre les dangers naturels comme les éboulements, les avalanches, ou encore l'entretien et l'aménagement des cours d'eau. C'est pourquoi, on peut se demander, comme l'a fait Marcel Meili, un architecte suisse, "y-aurait-il un inconvénient si certaines vallées seraient abandonnées pour redonner les parties de territoire qu'elles recouvrent à la nature, au moins pour un certain temps ? De cette manière une partie des énergies libérées et les fonds employés pourraient être investis dans des projets plus durables d'un point de vue culturel et économique".

À partir des années soixante, on croyait avoir trouvé la solution en développant massivement le tourisme alpin, mais, aujourd'hui, nous pouvons constater la surconsommation de vastes parties de territoire qui, ces prochaines années, deviendront l'un des problèmes majeurs de reconversion des sites délaissés auquel devront répondre les politiques en matière d'aménagement du territoire. Au tourisme de masse s'ajoute, en outre, le tourisme lié aux résidences secondaires qui, dans le cas du Valais, représentent des taux élevés dans la comptabilité des surfaces d'habitation au niveau des communes de montagne, touchant même, pour certains villages et hameaux, le 100%. Si d'un côté cette solution permet la survie ou, plutôt, la lente agonie de certaines petites communes, d'un autre côté, elle engendre des coûts démesurés pour équiper en infrastructures des vallées entières pour seulement quelques flux sporadiques de voyageurs. À ces inconvénients s'ajoutent les problématiques de la conservation et sauvegarde des sites bâtis qui, pour la plupart, recouvrent des zones agricoles

déclassées en zone à bâtir. Il est ici question du patrimoine bâti ou, mieux, de bribes de patrimoine puisque la simple opération de déclassement est suffisante pour récuser toute réflexion ultérieure et pour appuyer, plutôt, la thèse de l'abandon.

Mais, partant du principe qu'il est impossible de penser d'abandonner la totalité des sites ruraux – premièrement pour leur indiscutable valeur de témoignage culturel, qui ne pourrait être niée sans être impudent, mais aussi pour la difficulté d'intervenir au sein de dynamiques consolidées afin de les réorienter vers des logiques d'aménagement du territoire considérablement différentes – quel peut être l'alternative à l'abandon ? Selon Aldo Rossi (1979), il faudrait "créer de nouvelles conditions de développement dans le territoire évitant d'altérer les structures bâties existantes ; nous pouvons chercher le tracé du maillage du site existant pour éviter des ensembles bâtis complètement déracinés, mais nous devons prévoir de nouveaux établissements tout à fait indépendants des anciens". Alberto Magnaghi (2000) semble confirmer cette position lorsqu'il défend l'analyse historique du processus de formation du territoire qui "ne doit pas être finalisée à la recherche-conservation de la 'nature originel' du lieu, mais à l'individualisation de ses bonnes pratiques reproductives qui fournissent des règles (...) pour continuer l'œuvre de territorialisation selon des critères et des formes innovantes". Selon ces propos, il faudrait donc apprendre du vernaculaire comme l'indique le titre de l'exposition de 2010, *Learning from vernacular. Pour une nouvelle architecture vernaculaire*. Cette 'pensée' vernaculaire se propose donc d'enraciner de nouveaux établissements ruraux sur la base de l'étude de sites existants que leurs constructeurs nous laissent en héritage et qui légitiment toute opération de transformation *sur et du* territoire. Mais n'est-ce pas contraire, justement, au 'destin' de ces établissements de vouloir s'enraciner au territoire ? N'étaient-ils pas, plutôt, pensés comme des objets mobiles au gré de l'utilité qui leur était attribuée, mais aussi relativement aux aléas du climat qui obligeaient les communautés qui les utilisaient à changer d'emplacement lorsque les ressources n'étaient plus suffisantes ?

'L'habiter vernaculaire', comme relevé par Jackson, qu'il reprend de Maurice Le Lannou, "c'est plus que simplement s'abriter et demeurer en un endroit. (...) C'est vivre sur un morceau de planète et en tirer, par le travail, de quoi satisfaire ses besoins, en fonction de possibilités et de contraintes qui relèvent de la nature ou de la culture. Et, plus fondamentalement encore, c'est organiser *collectivement* un espace d'existence". Il s'agit, donc, de se reconnaître au sein d'une communauté, mais où cette reconnaissance est celle de l'autre et non la 'propre' à en croire Roberto Esposito (1998) qui nous dit que "*communitas* est l'ensemble de personnes unies non pas par une 'propriété', mais, justement, par un devoir ou par une dette. (...) Dans la communauté, les sujets ne trouvent pas un principe d'identification – et non plus une clôture ascétique dans les limites de laquelle établir une communication transparente". Nous reconnaissons dans cette perte ou, absence de 'propriété', le caractère de 'l'habitat mobile vernaculaire' qui, pour exister, contrairement à une pensée existentialiste de la communauté, nécessite l'établissement de limites formelles afin de reconstruire une 'territorialité' qui s'est perdue dans l'équation entre urbain et territoire.

C'est pourquoi il convient de nuancer la notion d'urbanité qui peut prêter à confusion. Si aujourd'hui la 'coextensivité' de la ville au territoire est un fait consolidé et engage tout un vocabulaire et des outils d'analyse spécifiques, il est, en revanche, plus difficile de trouver un consensus sur les réponses qu'il faille donner aux rapides et extensives mutations du paysage. C'est pourquoi il serait préférable de distinguer 'urbain' comme résultat de la lecture d'un phénomène, de 'urbain' comme éventuel outil opératoire pour construire le territoire ; ceci afin d'éviter des malentendus sur les réels enjeux qui touchent, non seulement le territoire physique, mais aussi les territoires du social, de l'économique et du politique. Le risque encouru est celui de penser – certains l'ont déjà fait – qu'il soit possible de 'littéralement' urbaniser les Alpes.

Afin d'endiguer ce risque et permettre de recentrer la question sur la qualité humaine de l'environnement, il conviendrait de redéfinir le concept de 'limite'. Comme le souligne, encore une fois, Jackson, "les frontières confortent les relations sociales. De sans-logis, elles font des résidents ; d'étrangers, des voisins ; d'ennemis, des étrangers". Cependant, comme pour l'architecture vernaculaire, ces limites, aujourd'hui, ne peuvent et ne doivent pas être définitives si l'on ne veut pas compromettre les réels enjeux territoriaux, mais plutôt encourager la formation d'une nouvelle géographie en mesure de revitaliser des systèmes environnementaux et requalifier des lieux bâtis à partir du questionnement sur la notion de patrimoine au-delà de l'héritage esthético-romantique.